



FORCE OUVRIERE SYNDICAT DES FINANCES PUBLIQUES

Section Corse du Sud

Ajaccio, le 29 juin 2009

Projet de loi sur la mobilité : F.O.-DGFIP appelle à la grève du 2 juillet 2009

Le projet de loi sur la mobilité et les parcours professionnels, s'il est voté en l'état, va détruire un pan entier du Statut Général de la Fonction Publique.

Les différentes organisations Force Ouvrière ont depuis près de 2 ans alerté les personnels sur les dangers de ce texte dont la discussion devant le Parlement a pu être repoussée à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, ce texte est revenu en procédure d'urgence.

Ce projet de loi vise à mettre en œuvre des licenciements massifs dans la Fonction publique, étend les possibilités de recourir à de la main d'œuvre précaire et envisage de confier le recrutement aux sociétés d'intérim.

Chacun doit avoir conscience de l'impact néfaste qu'il risque d'avoir sur sa propre vie professionnelle et, au delà, sur sa vie familiale.

En effet, la politique dogmatique de suppressions d'emplois va amener rapidement une politique de rééquilibrage des emplois implantés.

C'est alors que cette loi prendra tous ses effets. Contrairement au discours rassurant qui est tenu actuellement, les agents de la Direction Générale des Finances Publiques ont toutes les raisons d'être inquiets. Les différentes réformes qu'ils subissent, restructuration du réseau et fusion des services, ne peuvent trouver de solution que dans cette loi.

Il n'est pas question de laisser faire sans réagir.

Force Ouvrière prend donc ses responsabilités.

Le Syndicat F.O.-DGFIP soutient l'action engagée par la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière et appelle les personnels de la DGFIP à manifester leur opposition à ce projet en observant une journée de grève le jeudi 2 juillet 2009.